

s'exerça l'activité littéraire d'Origène pendant de longues années et où il avait laissé une riche bibliothèque, était en position d'être particulièrement bien informé des choses de l'église d'Alexandrie. En fait, il se montre bien renseigné. Or est-il bien probable qu'Eusèbe se borne à enregistrer la tradition sans la prendre à son compte ? On le croirait à s'en tenir au passage visé et cité plus haut. Mais un peu plus loin il affirme sans hésiter qu'Anianus fut le premier successeur de saint Marc dans l'administration de l'église d'Alexandrie⁽⁵⁾. Comme Eusèbe a dû prendre ses renseignements dans Jules Africain, on en conclura du coup que celui-ci n'excluait pas saint Marc de sa liste épiscopale, mais le regardait bien au contraire comme le fondateur du siège épiscopal alexandrin.

Il reste à expliquer le silence de Denys. Dans le passage où il est question de Jean Marc, Denys est tout occupé à détruire l'autorité de l'Apocalypse dont on abusait autour de lui. Incapable de nier que l'auteur en soit un disciple du nom de Jean, et ne voulant pas admettre que ce soit l'apôtre saint Jean, il se met en quête d'un autre disciple du nom de Jean. C'est ainsi qu'il est amené à parler de Jean Marc. Il serait bien étonnant que Denys eut alors songé à nous dire que saint Marc est le fondateur de l'église d'Alexandrie. Il n'y a donc pas lieu de nous étonner de son silence et nous n'avons pas le droit d'en rien conclure contre le fait de la prédication de saint Marc à Alexandrie.

Au lieu de faire des spéculations sur le silence de Denys, il conviendrait de lire avec plus d'attention un texte de Clément, antérieur d'une cinquantaine d'années, et qui nous a été conservé par Eusèbe⁽⁶⁾. Dans ce passage, Clément nous donne des détails très complets et très circonstanciés sur la composi-

(5) Eus., *H. E.*, 2, 24.

(6) Eus., *H. E.*, 6, 14.